

## **Arrondissement ROUEN**

### **Réunion d'arrondissement**

#### **18 – Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et responsabilités de l'Etat et des collectivités territoriales ?**

Le débat a lieu en milieu rural. Des écoles primaires fonctionnent en réseau.

Chaque commune entretient ses locaux, mais n'a aucun droit de regard sur la pédagogie.

Des parents souhaiteraient être associés à la pédagogie sous la forme d'un partenariat.

Les communes, les Syndicats Intercommunaux rémunèrent les intervenants extérieurs (sports, musique, arts plastiques...) de plus en plus nombreux, qui doivent être agréés par l'Académie. Si l'Etat impose ses personnels, les Communes ne devraient pas avoir à les payer.

L'Etat devrait répartir les moyens, via l'échelon académique, en allouant aux collectivités territoriales une enveloppe globale :

au prorata du nombre d'élèves  
en veillant à gommer l'inégalité de richesses des communes.

Les Collectivités territoriales, proches des besoins, ramèneraient une certaine égalité entre les établissements.

La possibilité d'ingérence directe des communes dans la pédagogie par l'attribution ou non de financements de projets est tout de suite écartée, impensable.

La Communauté de Communes maintient l'école au village. C'est le poumon des campagnes.

La violence, les incivilités sont pratiquement inexistantes dans ces petites unités.

L'Education doit rester Nationale.

Que l'Etat conserve la pédagogie, et la gestion des personnels d'Enseignement, mais permette un certain partenariat pédagogique avec les collectivités territoriales.

Les parents partent de plus en plus tôt, le matin, au travail ; en rentrent, de plus en plus tard le soir. Les horaires professionnels adaptables, les temps de parcours qui s'allongent, entre la résidence à la campagne et le lieu de travail, à la ville, font que ces parents sont demandeurs - avec beaucoup d'insistance - de créations de garderies, tôt le matin avant l'école, tard le soir après l'école. Cette longue absence des enfants du domicile familial, serait de nature à accroître leur fatigue. Et les parents doivent conserver leur rôle actif dans l'éducation de leurs enfants. L'Etat doit résister à cette pression grandissante des parents. Les collectivités locales n'ont pas, non plus, à prendre en charge ces garderies.

## 10 – Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

L'orientation est un problème essentiel et ce problème se situe au collège. En 3<sup>ème</sup>, voire en 4<sup>ème</sup>, il est demandé plus de forums de métiers. Pas avant : les élèves ne se sentent pas concernés.

Cependant, un élève qui « sait ce qu'il veut », devrait pouvoir bénéficier, même dès la 5<sup>ème</sup>, d'un enseignement de culture générale associé à un maître d'apprentissage, pour un enseignement en alternance.

Pour pouvoir véritablement choisir leur orientation future, les élèves devraient avoir la possibilité de changer d'avis, donc bénéficier d'un grand nombre de forums.

Pourquoi ne pas revenir aux classes de niveaux en évitant les termes « forts » « faibles » ; mais plutôt créer des classes à « vitesses différentes ».

En math, en français, classe de « rapides », classe de « moins rapides » (termes à trouver), avec quelques aménagements de programmes dans les autres disciplines.

Pourquoi ne pas expérimenter une association de deux classes de français à vitesses différentes avec deux classes de math, elles aussi à vitesses différentes. L'élève choisirait librement l'enseignement qui correspond à ses capacités dans l'une ou l'autre classe.

Son orientation serait facilitée, s'il maîtrisait mieux la langue française. Les méthodes d'enseignement de la lecture sont critiquées. Nombre d'élèves ânonnent en 3<sup>ème</sup>. Ils se dirigent vers l'orientation par l'échec, vers le lycée professionnel, image qui pénalise sévèrement ce type d'établissement.

L'orientation ne doit pas se baser seulement sur des critères scolaires.

Prendre en compte les goûts et projets personnels de l'élève, qui ne correspondent pas toujours avec les vœux des parents, serait apprécié.

Multiplier les passerelles, tout en responsabilisant l'élève lors de son choix, faciliterait une orientation librement choisie.

Les conseillers d'orientation ne sont pas assez nombreux, pas assez formés. Ils devraient bénéficier d'une formation permanente, avec des contacts renforcés avec le monde du travail, pour :

- bien connaître l'élève, et éviter une erreur d'orientation
- mieux repérer les débouchés actuels
- mieux appréhender les besoins futurs du monde du travail

- ne pas orienter par défaut, faute d'une connaissance pointue des demandes
- faire que l'élève soit conscient de son propre niveau, l'admette et se dirige éventuellement vers un BTS où il aura toutes ses chances, plutôt que vers la Faculté où il aura les plus grandes difficultés.

Beaucoup d'élèves manquent d'appétence scolaire. Ils travaillent « a minima ». Les démotivations qui sont constatées peuvent avoir pour origine leur crainte de l'avenir, et celle de leur place dans la société future.

Il est encore noté que le niveau d'un établissement dépend beaucoup du Chef d'Etablissement. La formation de ces personnels, comme celle des professeurs devrait être plus poussée. Leur recrutement devrait aussi tenir compte d'un « profil » à diriger, à animer, à enseigner, en plus des capacités universitaires.

---

### **Trois priorités pour l'Ecole**

- 1** – Plus de partenariat entre l'Etat et les collectivités locales en matière de pédagogie
- 2** – Une meilleure formation des enseignants à la pédagogie
- 3** – Trouver une meilleure adéquation entre la formation des élèves et le monde du travail.